

# INFORMATION LICENCIÉS, CLUBS, COMITES DEPARTEMENTAUX, LIGUES REGIONALES.

La Plaine St Denis, le 27 septembre 2006  
Réf : AF/Clubs/09.06

## Renouvellement de Licence 2006/2007

Les formulaires de demandes de licences 2006/2007 seront envoyés aux clubs mi-août.  
Tout renouvellement de licence pour la saison prochaine doit être effectué **AU PLUS TARD LE 31 OCTOBRE 2006** (cachet de la poste faisant foi).

Passé ce délai, il est appliqué une pénalité financière dont le montant est indiqué sur le formulaire de demande de licence.

## Affiliation club 2006/2007

Les formulaires d'affiliations clubs 2006/2007 seront envoyés aux clubs mi-août.  
Les réaffiliations de clubs doivent être faites **au plus tard le 30 septembre 2006** (cachet de la poste faisant foi).

Passé ce délai, il est appliqué une pénalité financière dont le montant est indiqué sur le formulaire de demande d'affiliation club.

## Mutation 2006/2007

Toute demande de mutation doit être transmise par lettre recommandée avec A.R. à la F.F.TRI., **au plus tard le 31 octobre 2006** (cachet de la poste faisant foi).  
Au-delà de cette date, une pénalité financière de **75 €** pour les frais de dossier sera appliquée  
Pour que la mutation soit validée, le formulaire doit comporter :

- + la signature de l'athlète souhaitant muter,
- + la signature et le cachet du club quitté,
- + la signature et le cachet du club recevant,
- + et accompagné des frais de dossier de 20 € et, s'il y a lieu, des droits de mutation et/ou de formation.

Une copie doit être transmise aux ligues régionales concernées.

## Calendrier des Epreuves 2007

Les formulaires de recensement des épreuves seront diffusés auprès des L.R.TRI. pour être transmis aux organisateurs mi-août.

Ces formulaires sont à votre disposition à la F.F.TRI. et dans les L.R.TRI. sur simple appel téléphonique.

Pour que chacune de vos courses paraisse au calendrier fédéral, transmis à tous les licenciés, il est impératif de retourner ce formulaire à votre L.R.TRI. **Au plus tard le 10 octobre 2006 pour**

**les épreuves du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2007 et au plus tard le 14 novembre 2006 pour les épreuves du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2007.**

A compter du 15 novembre, la F.F.TRI. procèdera à l'édition du calendrier fédéral avec son partenaire Triathlète Magazine.

**DECLARATION DE SINISTRE**

Votre licence F.F.TRI. vous permet d'être assuré dans votre pratique à l'entraînement et sur une épreuve.

En cas de problème, 2 numéros de téléphone à retenir :

**ASSISTANCE** : FRANCE SECOURS INTERNATIONAL

N° Convention : 13 Q

N° d'Appel : 01.49.93.80.75

De l'étranger : (33)1.49.93.80.75

**EN CAS DE SINISTRE :**

L'assuré **doit** adresser le formulaire de déclaration d'accident (téléchargeable sur <http://www.fftri.com/decouvrir/garanties.asp> ) **dans les cinq jours** à :

MARSH, Département Risques Spéciaux

Service Sports Information et Gestion

Tour Ariane – La Défense 9

92088 Paris La Défense Cedex

n° fax : 0 810 000 205

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT** : 0 810 359 359 (prix d'un appel local)

**LYONNAISE DES EAUX, PARTENAIRE DE LA F.F.TRI.**

Bernard GUIRKINGER Président directeur général de Lyonnaise des Eaux, Groupe Suez et Philippe LESCURE, Président de la Fédération Française de TRIATHLON ont rendu public ce matin à Paris un accord de Partenariat.

Celui-ci effectif aujourd'hui sera basé sur l'action à travers :

- L'accompagnement de la Fédération française de Triathlon et de l'équipe de France avec une meilleure médiatisation pour les grands rendez-vous nationaux et internationaux
- - Le soutien au Grand Prix F.F.TRI. de triathlon.
- La mise en place de journées découvertes locales afin de permettre le développement du Triathlon au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire français.

Frédéric BELAUBRE, champion de France et d'Europe sera le porte-parole de ce partenariat conclu pour 4 ans.

Vous pouvez consulter le dossier de presse sur <http://www.fftri.com/espace/presse.asp>

## GROUPES D'AGES, CHAMPIONNAT DU MONDE LD

Le championnat du Monde de Triathlon Longue Distance aura lieu à CANBERRA (Australie) le 19 novembre prochain et est ouvert aux Groupes d'âge.

Les inscriptions pour les groupes d'âges sont possibles auprès de la F.F.TRI. dès aujourd'hui, et ce jusqu'au **9 octobre 2006**. Pour ce faire, téléchargez le bulletin d'inscription sur <http://www.fftri.com/Telechargements/BI-CanberraGA2006.pdf> , complétez-le et renvoyez-le accompagné de votre règlement ainsi que de la copie de votre licence avant la date limite.

**RAPPEL** : La réglementation prévoit que la F.F.TRI. puisse inscrire 18 représentants masculins et 18 représentantes féminines dans chaque catégorie d'âges « seniors de 20 à 39 ans (20-24, 25-29, 30-34, 35-39) et masters de 40 ans à 80 ans et plus par tranche de 4 ans (40-44, 45-49, 50-54,.....etc) ».

### TENUE EQUIPE DE FRANCE

Vous avez la possibilité de commander, sous réserve de disponibilité, la tenue officielle de l'EQUIPE DE FRANCE à tarif préférentiel auprès de la F.F.TRI. en nous renvoyant ce bon de commande (<http://www.fftri.com/Telechargements/Bon-de-Commande-tenue-GA.doc>) par fax (01.49.46.13.60) ou par mail : [contact@fftri.com](mailto:contact@fftri.com)

Vous trouverez toutes les informations nécessaires (Programme, parcours, hôtels...) en cliquant sur le lien suivant : <http://worldlongdistance2006.com>

## ITU CORPORATE WORLD CHAMPIONSHIPS

L'ITU organise à Cancun (MEX) du 1er au 5 novembre, le 1er Championnat du Monde Corporatif. Couplée avec l'étape de Coupe du Monde, Format 500m , 13km, 3.3km, la course se dispute en relais, avec un nageur, un cycliste et un coureur à pied.

Cette course est ouverte aux Equipes Elite Femmes, Elite Hommes, qui sont des sélections nationales.

Elle est aussi ouverte à des Equipes Corporatives Femmes, Corporatives Hommes et Corporatives Mixtes.

Il suffit donc de réunir 3 concurrents, employés d'une même entreprise, de même sexe si l'on veut s'inscrire aux courses corporatives hommes ou femmes.

Pour la course Corporative mixte, pas besoin d'explication supplémentaire, 3 concurrents suffisent.

25 équipes au total sont possibles pour la F.F.TRI. et il faut pouvoir justifier de l'appartenance à la même entreprise.

Merci de faire part de vos intérêts éventuels sur [contact@fftri.com](mailto:contact@fftri.com) et nous reviendrons vers vous.

## AVANTAGES LICENCIES



Avec **Hertz** et la Fédération Française de Triathlon  
Partez privilégiés !

Bénéficiez de tarifs préférentiels sur vos locations à la journée, en week-end et en semaine pour vos déplacements professionnels ou vos loisirs.

Informations & réservations

Véhicules de tourisme : **0825 30 25 30** (n° Indigo : 0,15 € TTC/min)

Véhicules Utilitaires : **0810 347 347** - précisez code CDP **571953** + code tarifaire **Xi 150** - (n° Azur, prix d'un appel local).

**Pour vous faire identifier et bénéficier de ces tarifs n'oubliez pas de communiquer et de faire enregistrer** lors de la réservation votre code de remise :

**N° CDP : 571953**



LOUVRE HOTELS



	Catégorie 1	Catégorie 2	Petit Déjeuner	Menu Sportifs (10 personnes minimum)
Kyriad	47€	33€	De 5.50 € à 7€	A partir de 13 €
Campanile	47€	33€		

Ces tarifs sont applicables, du vendredi soir au lundi matin, à tous les membres de la F.F.TRI. sur présentation de leur licence. Les repas « Menu Sportif » ne sont servis que sur réservation.



Vous vous déplacez le week-end pour des compétitions de Triathlon, dans le cadre d'une fédération ou d'un club, le tarif Vitabis s'applique dans plus de 500 hôtels Ibis en France et en Europe pour les sportifs mais également les entraîneurs, médecins, dirigeants, journalistes et arbitres sur **présentation d'une licence et d'une convocation à un événement sportif**.

Pour coller à votre calendrier de compétitions l'offre Vitabis est valable le week-end (Vendredi, Samedi et Dimanche), les jours fériés et veille de jours fériés propres à chaque pays.

- La chambre à 30 €
- Dans les hôtels Ibis proposant une formule de restauration, des repas équilibrés et vitaminés pour mettre toutes les chances de votre côté : Entrée, plat, dessert + 1/2 bouteille d'eau minérale à partir de 16 €\*.
- Une Pause énergie adaptée aux sportifs à partir de 6,50 Euros\*.
- Un panier Vitabis à emporter (exemple de contenant : 1 pomme, 1 barre de bananes séchées, 1 compote à boire, 1 sandwich maison jambon beurre, 1 bouteille de 50 cl d'eau minérale), à partir de 6,50 Euros\*.
- Une salle de réunion, à votre disposition dans la plupart des hôtels, pour revoir en détail la stratégie qui vous fera gagner (selon disponibilités). De la presse sportive disponible à l'hôtel.
- Un départ possible jusqu'à 17h pour profiter de sa chambre jusqu'au bout. Bar et accueil 24h/24 dans nos hôtels.

\*Offre valable à partir de 10 personnes. Pause énergie et Panier Vitabis proposés au tarif du petit déjeuner en vigueur dans l'hôtel

# SOLIDARITE SPORTIVE



## ASSOCIATION

### COMBATTRE LA PARALYSIE

- § Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
- § Le Comité National Olympique Sportif Français
- § L'Association Combattre La Paralyisie



§

S'associent pour la 3<sup>ème</sup> Edition Nationale des Challenges de la

# SOLIDARITÉ SPORTIVE

15 au 30 oct



Ø Pour venir en aide aux anciens sportifs qui étaient, comme vous, en bonne santé, croquant la vie ; et un jour accidentés, devenus tétraplégiques, paraplégiques ou traumatisés crâniens ; privés de l'usage de leurs jambes, de leurs mains et plus...

Ø Pour soutenir la Recherche sur la Moelle Epinière et le Cerveau (Parkinson, Alzheimer, sclérose en plaques...) qui permettra un jour prochain de les voir DEBOUT et MARCHER.

**Rien n'est pire pour un sportif que l'inactivité et la paralysie.**

**Tous les sportifs prennent des risques ; certains y sacrifient leur mobilité et leur joie de vivre : PENSONS A EUX, BOUGEONS POUR EUX !**

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS :

### Où ?

Dans chaque fédération, chaque Comité : Le Président  
Dans chaque Club : Le Président  
Dans chaque Section : Les Dirigeants  
Dans chaque groupe : Le Responsable d'Equipe

### Comment ?

Chaque club profitera des rencontres officielles prévues du 15 au 30 octobre, pour faire la Fête et collecter des fonds ; ou à défaut d'organiser des manifestations au libre choix dans le même but : Tournoi de cartes, de boules, de fléchettes, baby-foot, soirée crêpes, pælla, repas de bienfaisance...mise en vente de lots, bourriches,... Toutes les idées sont bonnes.

**LA FAMILLE DES SPORTIFS AIDE LES SPORTIFS MALHEUREUX**

### ET ENCORE ?

Vendez nos billets de tombola  
Majorez le prix de vos billets d'entrée

### OBJECTIF :

2 € par licence ; 2 € par spectateur  
Organisez la quête ... ou simplement rédiger un chèque !  
Faites ce que vous pouvez, mais s'il vous plait, faites quelque chose, car chaque goutte compte !  
Les dons de particuliers ou d'entreprises supérieur à 20 € recevront un reçu fiscal de 66 % de crédit d'impôt

**Grâce à vous, les paralyés REMARCHERONT** (ils sont 1 400 000 paralyés en France dont 70 000 privés de l'usage des quatre membres : source HID 1999)

Ce n'est pas utopique, aujourd'hui un **REEL ESPOIR EXISTE**.

La paralysie était jusqu'à ces dernières années considérée comme irréversible ; mais depuis 5 ans, les chercheurs français ont réussi à faire remarcher des petits animaux et l'application sur l'être humain est en cours.

**Il faut accélérer le soutien à la Recherche.**

Vous, acteurs du monde sportif, **PRATIQUANTS ou SPECTATEURS**. Courageux, solidaires, compétiteurs acharnés, pour ceux qui sont paralysés et qui luttent chaque jour, chaque minute et nous donnent une leçon de vie :

**NOUS PARTICIPONS TOUS POUR GAGNER LA PLUS BELLE DES COMPET !**

Initiée en 2004 sur l'Indre et Loire, notre action a été soutenue par 104 sections représentant 7 000 personnes. En 2005, c'est 17 départements qui ont participé... et maintenant, VOUS, pour une action nationale parrainée par Monsieur Philippe STREIFF, ancien pilote de F1.

Tous les dons sont distribués aux sportifs gravement accidentés et aux laboratoires labellisés par l'INSERM dont l'ICM du Professeur G. SAILLANT et l'IRME.

**Nul doute qu'avec l'ESPRIT D'EQUIPE, LA RAGE DE GAGNER, vous allez pulvériser l'immobilisme et l'indifférence.**

Merci pour eux.

R. BLANCHET  
Président

P.S. : Photocopiez et affichez cette lettre.

Diffusez largement ce message sur votre site internet, vos mailings, la presse....



Les sommes recueillies transformées en un chèque, les souches et les invendus sont à retourner à :

**Association COMBATTRE LA PARALYSIE – Route de Laval – 37390 LA MEMBROLLE**  
Tél/Fax 02 47 51 56 42 Site : [combattrelaparalysie.com](http://combattrelaparalysie.com) Mail : [combattrelaparalysie@wanadoo.fr](mailto:combattrelaparalysie@wanadoo.fr)

Préfecture de Tours 037 201 5378 – Reconnue d'Intérêt Général – Agrément Ministère Jeunesse et Sports 37.S.876

SIRET 479 252 223 000 17-APE 913<sup>E</sup>- CCP-6479034 Limoges – CREDIT AGRICOLE Tours  
816 728 70 001